

Les Jours Heureux



Catalogue 2025

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
LES ACTIONS DE FORMATION



Sommaire général



2

Programmes des actions de formation	3
Contexte de la formation et informations pratiques	17
Conditions de suivi et d'exécution	18
La démarche pédagogique	19
Informations pratiques Calendrier	20
Informations pratiques Tarifs et contact	21
Informations pratiques Fiche d'inscription	22
Conditions générales de vente	23

Programmes des actions de formation



3

Découverte du handicap mental et handicap psychique	4
Le vieillissement des personnes en situation de handicap	5
Favoriser l'autodétermination	6
Démarche de bientraitance auprès des personnes en situation de handicap	7
Approche par le théâtre de la notion de bientraitance	8
Prévenir et accompagner les conduites addictives	9
Dépendance et violence : comment accompagner ?	10
Gestion de l'agressivité	11
Positionnements professionnels et relation soignants-soignés	12
Transferts et manutentions	13
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 1	14
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2	15
L'hygiène des mains	16

Découverte du handicap mental et handicap psychique

4

Mots-clés : Fonctions cérébrales ; neuropsychologie ; normal et pathologiques ; troubles

Objectif(s) opérationnels(s)	Acquérir une meilleure connaissance du handicap mental et des répercussions qu'il peut avoir dans le quotidien des personnes accompagnées Comprendre l'impact du handicap psychique sur le comportement de la personne, sur son quotidien et dans ses interactions sociales Construire une pratique professionnelle qui considère et prend en compte les besoins de la personne et ses spécificités cliniques
---	--

Programme	I - Le handicap mental, l'intelligence et la déficience II - Caractéristiques psychologiques et neuropsychologiques III - Définition et classification IV - Le vécu du handicap V - L'accompagnement des handicaps	1. Notions de base sur le cerveau (évolution, « géographie » cérébrale) 2. Les différentes fonctions 1. La distinction normal / pathologique 2. Différences entre handicap mental et psychique 3. Symptôme / syndrome / trouble psychiatrique 4. Les classifications des troubles de la santé mentale 1. L'impact de la maladie sur l'individu 2. La perte de lien avec la réalité 3. Les troubles du comportement associés à certains types de handicap psychique 4. Handicaps psychiques les plus présents dans la population accueillie 1. Un regard porté au-delà de l'ensemble des symptômes / comportements 2. Les différentes réponses possibles dans l'accompagnement
------------------	---	---

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue

Code : PSYCH1

Le vieillissement des personnes en situation de handicap

5

Mots-clés : vieillissement ; autonomie ; besoins

Objectif(s) opérationnels(s)	Différencier le vieillissement normal et vieillissement pathologique Repérer les signes d'un vieillissement pathologique Construire et adapter une posture d'accompagnement face au vieillissement de la personne en situation de handicap
---	--

Programme	Handicap psychique et mental : les différencier pour mieux comprendre le processus du vieillissement Qu'est-ce que le vieillissement (Aspects physiologiques ; pathologiques) Vieillissement et handicap psychique : une fragilité multifactorielle Communication et vieillissement Les atteintes cognitives de la personne en situation de handicap vieillissante Vieillissement et les troubles du comportement Les aspects neurodégénératifs et troubles psychologiques de la sénescence Handicap et vieillissement : rythme biologique, psychique et cognitive du processus de vieillissement
------------------	--

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue

Code : VIEHD

Favoriser l'autodétermination

auprès des personnes en situation de handicap

6

Mots-clés : Autonomie ; réalisation ; qualité de vie ; décision ; risque

Objectif(s) opérationnels(s)	Comprendre et s'approprier le concept d'autodétermination Comprendre les principaux modèles théoriques, les prendre en compte et les intégrer dans la pratique professionnelle Prendre en compte le cadre social, culturel et environnemental et les postures favorables à l'autodétermination afin de les reproduire et les diffuser au sein de l'équipe professionnelle Expérimenter dans le collectif professionnel les conditions favorables à une culture de l'autodétermination
---	---

Programme	I - Découverte du concept d'autodétermination	1. Origines et définition 2. L'autodétermination une reconnaissance d'un sujet de droit 3. L'autodétermination comme résultat d'une co-construction et d'une responsabilité partagée
	II - L'Autodétermination et sa mise en place	1. Un processus qui se construit dans l'interaction 2. L'autodétermination au quotidien, le choix et la prise en compte du risque 3. Le modèle fonctionnel de Wehmeyer 4. Risque, notion de perte acceptable et acquiescement
	III - L'autodétermination et pratique professionnelle : une démarche éminemment éthique	

Conditions de participation
Public : Tout public travaillant auprès de personnes en situation de handicap Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 3 jours (21 heures) Intervenant : Psychologue

Code : AUTOD

Démarche de bientraitance auprès des personnes en situation de handicap

7

Mots-clés : droits des personnes ; représentations sociales ; éthique ; soins

Objectif(s) opérationnels(s)	Identifier et nommer les formes de maltraitance Reconnaître les situations de risque de maltraitance Analyser le degré de dépendance des personnes en vue d'adapter le soin Utiliser les outils et moyens à disposition (chartes, procédures d'identification, de signalement...) pour prévenir les risques de maltraitance
---	--

Programme	I - La maltraitance des personnes en situation de handicap	1. Représentations sociales et inclusion 2. Définitions, fréquence 3. Les formes et facteurs de risque de maltraitance
	II - La démarche de bientraitance	1. Un élément fondamental du soin 2. Une exigence institutionnelle 3. Une démarche éthique
	III - Législation et réglementation, procédures de signalement	

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue

Code : BNTHD1

Approche par le théâtre de la notion de bientraitance

Personnes en situation de handicap

8

Mots-clés : droits des personnes ; vulnérabilité ; posture et positionnement ; communication

Objectif(s) opérationnels(s)	Être en capacité d'observer les besoins de la personne vulnérable Identifier les différents types de maltraitance Identifier les facteurs de risques Être en capacité d'utiliser l'outil du dépositionnement Comprendre quels sont les moments à risque
---	---

Programme	Bienveillance de l'autre en situation de dépendance / autonomie Comprendre les besoins de la personne vulnérable Comprendre la maltraitance La pathologie comme facteur de risque de maltraitance La cohérence des pratiques La relation avec la famille La relation avec le collègue Exploration du langage non verbal Posture professionnelle qui permet la bienveillance de soi et de l'autre Comment accompagner la difficulté du collègue sans jugement Comment accompagner le mal être de l'autre Comment gérer une situation de conflit
------------------	---

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue ; Comédien

Code : BNTHD2

Prévenir et accompagner les conduites addictives

en établissement d'accueil de personnes en situation de handicap

9

Mots-clés : Addiction ; agressivité ; alcool ; drogue

Objectif(s) opérationnels(s)	Connaître les risques liés aux usages et identifier les bénéfices, l'utilité des conduites addictives pour les personnes accueillies Comprendre les spécificités des différents types de dépendance et distinguer répression, prévention, accompagnement et soin des addictions Repérer les effets des conduites addictives des personnes accueillies sur les professionnels soignants/accompagnants et connaître les risques pour les pratiques professionnelles Co-construire un cadre institutionnel et une position professionnelle adaptée permettant d'intégrer les conduites addictives dans l'accompagnement
---	--

Programme	Risques liés aux conduites addictives : risques somatiques, psychiques, sociaux et juridiques Bénéfices des conduites addictives pour les personnes accueillies Spécificités des différents types de dépendance : à une substance psychoactive, à un partenaire, à un comportement Distinguer répression, prévention, accompagnement et soin des addictions : délimiter le champ d'intervention des différents partenaires Effets des conduites addictives des personnes accueillies sur les professionnels soignants/accompagnants Les risques pour les pratiques professionnelles, liés aux conduites addictives des personnes accueillies : stigmatisation, disqualification, marginalisation, exclusion L'intégration des conduites addictives dans un cadre institutionnel : entre rigueur et souplesse La position professionnelle adaptée à l'accueil des personnes présentant des conduites addictives
------------------	--

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jour, 14 heures Intervenant : Psychologue

Code : ADDICT2

Dépendance et violence : comment accompagner ?

10

Mots-clés : Addictions ; dépendance ; stigmatisation ; disqualification ; répression ; accompagnement ; soin ; transgression ; auto-médication ; autonomisation ; agressivité

Objectif(s) opérationnel(s)	Connaître les risques liés aux conduites addictives pour les personnes accueillies Repérer les effets de la dépendance des personnes accueillies sur les professionnels soignants/accompagnants Prévenir les sources générales de la violence
--	--

Programme	I - Les conduites addictives : définitions	1. Risques liés aux conduites addictives 2. Bénéfices des conduites addictives pour les personnes accueillies 3. Spécificités des différents types de dépendance 4. Distinction entre répression, prévention, accompagnement et soin des addictions
	II - Structuration du cadre institutionnel en vertu de l'accompagnement des conduites addictives	1. Effets des conduites addictives des personnes accueillies sur les professionnels soignants/accompagnants 2. Risques pour les pratiques professionnelles, liés aux conduites addictives des personnes accueillies 3. Co-construction d'un cadre institutionnel permettant d'intégrer les conduites addictives dans l'accompagnement 4. Position professionnelle adaptée à l'accueil des personnes présentant des conduites addictives
	III - Agressivité et violence	1. Sources générales de la violence 2. Modes d'expression de l'agressivité 3. Identification de l'apparition de l'agressivité afin d'agir et d'éviter son escalade jusqu'à la violence

Conditions de participation
Public : Tout professionnel Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue clinicien

Code : DEPVIO1

Gestion de l'agressivité

En établissement d'accueil handicap

11

Mots-clés : Agressivité ; violence ; colère ; prévention ; communication ; contenance ; famille.

Objectif(s) opérationnels(s)	Identifier les causes de l'agressivité des résidents et des familles Repérer les manifestations les plus subtiles et réduire les risques d'agressivité en ajustant les pratiques professionnelles Analyser le positionnement professionnel et identifier sa propre agressivité
---	--

Programme	Comprendre les causes de l'agressivité Prévenir l'agressivité Gérer les situations d'urgence Gérer l'agressivité des familles Identifier l'agressivité des soignants
------------------	--

Conditions de participation
Public : Tout professionnel Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue clinicien

Code : AGR1

Positionnements professionnels et relation soignants-soignés

12

Mots-clés : Posture professionnelle ; communication ; relations soignant-soigné ; émotions et affects ; séparation

Objectif(s) opérationnels(s)	Définir la fonction soignante au regard du projet d'établissement Situer les enjeux de la relation soignant-soigné et analyser son positionnement de soignant et ses réactions Reconnaître les conséquences de la séparation, la préparer et l'accompagner Décrire les enjeux relationnels liés au handicap Identifier les modalités du langage non-verbal
---	---

Programme	I - Posture professionnelle	1. Une question de contexte : objectifs, place et signification du prendre soin 2. Les enjeux et fonction de la relation à l'autre : attachement, autonomie, interdépendance... 3. Implication émotionnelle : entre attrait et rejet
	II - Le vécu de la séparation	1. Les effets de la séparation 2. Les acteurs impliqués dans la séparation 3. Les mécanismes de défenses et la réassurance
	III - La communication avec les personnes accueillies	1. Les troubles de la communication et leurs effets 2. Un vécu partagé mais différencié 3. L'accueil des expressions

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Psychologue clinicien

Code : AFFF1

Transferts et manutentions

Accompagnement à la mobilité

13

Mots-clés : Accompagner à la mobilité ; Prévention des TMS ; Déplacements naturels ; Guidance des transferts ; Aides techniques aux manutentions

Objectif(s) opérationnels(s)	Prendre conscience de son corps et déterminer ses capacités Comprendre les éléments anatomiques et expliquer leur fonctionnement S'approprier des techniques de prévention simples Comprendre et expliquer les déplacements naturels Déterminer le type de guidance à utiliser Utiliser les aides techniques en sécurité
---	---

Programme	I - Prendre soin de soi	1. Prendre conscience de son corps 2. Comprendre l'anatomie 3. S'approprier les techniques de prévention simples
	II - Guider la personne dans sa mobilité	1. S'approprier les déplacements naturels 2. Comprendre les différents types de guidances
	III - Tirer profit des aides techniques	1. Le lève-personne et ses harnais 2. Le drap de glisse 3. Le guidon de transfert 4. Le verticalisateur électrique

Conditions de participation
Public : Tout public Pré-requis : Aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : Ergothérapeute, cadre de santé

Code : TRSFV1

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence | niveau 1

AFGSU1

14

Mots-clés : urgences ; agir

Objectif(s) opérationnels(s)	Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle
---	--

Programme	I - Prise en charge des urgences vitales	1. Identification d'un danger immédiat et alerte 2. Identification et gestion d'une situation d'inconscience, d'un arrêt cardiaque, d'une obstruction aiguë des voies aériennes, d'une hémorragie externe
	II - Prise en charge des urgences potentielles	1. Identification et gestion des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure 2. Application des règles élémentaires d'hygiène 3. Règles de transmissions
	III - Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles	1. Le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » 2. Sensibilisation à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control » 3. Sensibilisation aux risques NRBC-E 4. Consignes de protection et de sécurité et principes de prise en charge médico-psychologique des victimes

Conditions de participation
Public : Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé Pré-requis : aucun

Conditions de réalisation
Durée : 2 jours (14 heures) Intervenant : infirmier formateur CESU

Code : AFG1

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence | niveau 2

AFGSU2

15

Mots-clés : urgences ; agir

Objectif(s) opérationnels(s)	Identifier une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris guider à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle
---	--

Programme	I - Prise en charge des urgences vitales	1. Identification d'un danger immédiat et alerte 2. Identification et gestion d'une situation d'inconscience, d'une obstruction aiguë des voies aériennes, d'une hémorragie externe, d'un arrêt cardiaque 3. Règles de transmission 4. Techniques d'hygiène de base, oxygénothérapie, appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux et procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence
	II - Prise en charge des urgences potentielles	1. Identification et gestion d'un malaise, d'une douleur thoracique, d'un risque de sepsis, d'une hypoglycémie, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure 2. Règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux 3. Règles d'alerte et de transmission 4. Accouchement inopiné
	III - Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles	1. Le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » 2. Sensibilisation à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control » ; 3. Sensibilisation aux risques NRBC-E 4. Consignes de protection et de sécurité et principes de prise en charge médico-psychologique des victimes

Conditions de participation
Public : Professionnels exerçant une des professions de santé inscrite dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ainsi que les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social ou en cours de formation Pré-requis : aucun

Conditions de réalisation
Durée : 3 jours (21 heures) Intervenant : infirmier formateur CESU

Code : AFG2

L'hygiène des mains

En établissement sanitaire et médico-social

16

Mots-clés : hygiène ; protection ; produits

Objectif(s) opérationnels(s)	Démontrer l'intérêt des mesures d'hygiène Connaître les règles d'hygiène des mains Utiliser les produits (solutions hydro-alcooliques, savon) de façon adéquate et efficace
---	---

Programme	Représentation de l'hygiène Repères historiques Politique de santé Recommandations générales La chaîne de contamination
------------------	---

Conditions de participation
Public : Tout public travaillant en ESMS Pré-requis : Aucun

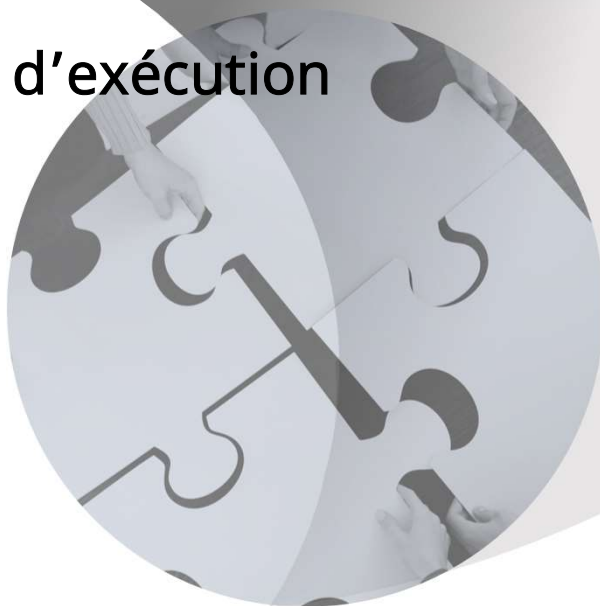
Conditions de réalisation
Durée : 1 jour (7 heures) Intervenant : Cadre de santé

Code : HYG01

Contexte de la formation et Informations pratiques



Conditions de suivi et d'exécution



18

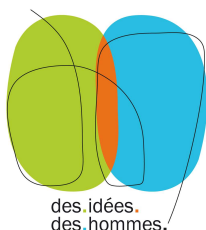
- Modalités de suivi et d'exécution des formations
 - En cas de format intra, un entretien d'analyse des besoins avec le commanditaire est réalisé pour adapter la formation aux attentes
 - Une convocation est envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
 - Le contrôle de la présence en formation se fait via l'émargement systématique
 - Une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise au stagiaire à l'issue de la formation
 - Une enquête de satisfaction de la formation est remplie à l'issue de la formation, puis à échéance de quelques semaines, au commanditaire
- Accessibilité Handicap, contraintes particulières
 - Toutes nos formations accueillent tout type de handicap. Au regard des situations, des aménagements peuvent être envisagés (format à distance...)

La démarche pédagogique



19

- Formateurs
 - Tous praticiens, ils interviennent au regard de leur domaine de compétences et ont à cœur de transmettre et partager leur savoir et expériences en vertu de la montée en compétence des bénéficiaires de la formation
- Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées
 - Les méthodes pédagogiques mises en place permettent aux candidats d'assimiler les connaissances et d'acquérir les compétences de façon adaptée, parfois ludiques et réflexives. Elles peuvent être conçues en vue d'échanges (apports théoriques, vidéos, lecture d'articles...), de réflexion et d'analyse (analyse de texte, analyse des pratiques professionnelles, étude de cas...), de création et de production (écriture de charte, photolangage...) ou de mise en scène (simulation, jeux de rôle, mises en situation...)
- Type d'évaluation
 - Selon les méthodes utilisées, les formateurs évalueront les acquisitions de différentes manières : réponses orales, test de connaissances, productions, comportements mis en œuvre et réponses adaptées
- Nos partenaires :



DONOMA
FORMATION

 **APAJH**
Fédération

Informations pratiques

Calendrier



20

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	8, 9 et 10		24, 25 et 26	2, 3 et 4	12, 13 et 22	2, 3 et 4		8, 9 et 10	1, 2 et 3	3, 4 et 5	1, 2 et 3
Favoriser l'autodétermination	23, 24 et 30			10, 11 et 17				18, 19 et 25			
Le vieillissement des personnes en situation de handicap		6 et 7				26 et 27		4 et 5	2 et 3	13 et 14	
Transferts et manutentions			3 et 4					4 et 5		27 et 28	
Découverte du handicap mental et handicap psychique			6 et 7	24 et 25	15 et 16						
Dépendance et violence : comment accompagner ?			21 et 28			6 et 13			3 et 10		
Démarche de bientraitance auprès des personnes en situation de handicap			24 et 25		26 et 27	3 et 4		16 et 17	15 et 16	3 et 4	8 et 9
Positionnements professionnels et relation soignants-soignés				18 et 25							
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1					5 et 6		3 et 4				

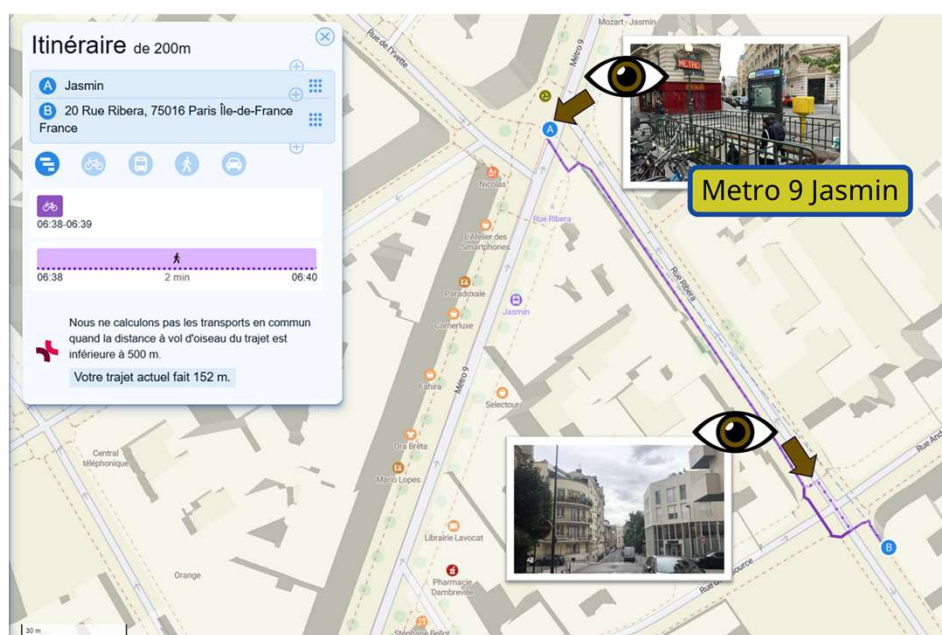
Informations pratiques

Tarifs et contact



21

- Tarifs
 - Au calendrier :
 - Format Intra : 1 500,00 € par journée de formation pour un groupe de 7 à 13 personnes
 - Format inter : 195,00 € par journée de formation par stagiaire
 - Hors calendrier, demande spécifique :
 - Sur devis
- Contact et localisation
 - 20, rue Ribera 75016 PARIS – Tél : 01 42 24 91 79
 - contact-ifjh@LESJOURSHEUREUX.ASSO.FR



Intitulé de la formation*1 :

Structure* : _____

Adresse :

Référent : _____

NOM* : _____ Prénom* : _____

Fonction* :

Adresse*2 :

Code postal* : |_|_|_|_|_| Ville* : _____

Mél : _____@_____

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_| Date de naissance* : ___/___/____

Ville de naissance* : _____ Département* : _____

Attentes de la formation :

☐ Situation de handicap, si oui, précisez : _____

N.B. : Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, IFJH se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 10 jours avant la date prévue de commencement de la formation. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à la veille de la formation (jours ouvrés) sous réserve de place.

Ville de naissance* : Département* :

Attentes de la formation :

☐ Situation de handicap, si oui, précisez : _____

N.B. : Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, IFJH se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 10 jours avant la date prévue de commencement de la formation. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à la veille de la formation (jours ouvrés) sous réserve de place.

Les données collectées ci-dessus le sont dans l'unique but de procéder à votre inscription. Vous pouvez demander la rectification, l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement, en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante :

lih@lesjoursheureux.asso.fr

En cas de réclamation relative au traitement de vos données personnelles et à l'exercice de vos droits, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) : 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07 : Téléphone au 01 53 73 22 22 : www.cnil.fr

(1) (*) Information obligatoire pour l'inscription aux formations Gestes et soins d'urgence (AFGSU)

(2) A défaut d'adresse, les convocations de stage sont envoyées à la structure

Conditions générales de vente

23

• 1. Remplacements / Annulations / Reports

- 1.1. Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.
- 1.2. Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.
- 1.3. Pour les stages intra-entreprises et pour les stages inter-entreprises, une annulation intervenant plus de 20 jours ouvrés avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant entre 10 et 20 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant du cours. Une annulation intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.
- IFJH se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
- IFJH informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

• 2. Règlement de la formation

- 2.1. Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.
- 2.2. En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

• 3. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de IFJH

- 3.1. Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de IFJH, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur.
- 3.2. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.
- 3.3. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.
- En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.
- Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage

• 4. Moyens pédagogiques et techniques

- L'utilisation des documents remis lors des cours est

soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

• 5. Acceptation des CGV

- La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire du règlement intérieur de IFJH (disponible sur simple demande).

• 6. Informatique et libertés

- Le client est informé des informations à caractère personnel qui sont communiquées. En application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels pour les besoins desdites commandes.
- Conformément à la loi no78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé.

• 7. Communication

- Le client autorise expressément IFJH et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

• 8. Loi applicable

- Les conditions générales et tous les rapports entre IFJH et ses clients relèvent de la Loi française.
- Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
- Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de IFJH qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

• 9. Election de domicile

- L'élection de domicile est faite par IFJH à son siège social.

Illustrations graphiques :

Photographies retouchées tirées de pexels.com, remerciements à : Pavel Danilyuk ; Tima Miroshnichenko ; Diva Plavalaguna ; Mikhail Nilov ; Kampus Production ; Tara Winstead ; Leeloothefirst ; Olly ; Dominika Roseclay

Catalogue institut de formation Les Jours Heureux 2025, version 25.1.2 | tous droits réservés



Organisme de formation n° 11756769475
Les Jours Heureux | association reconnue d'utilité publique
www.lesjoursheureux.asso.fr